SCRUBBING BUBBLES® NETTOYANT POUR CUVETTE EN 1 ÉTAPE - MATIN DE MONTAGNE mc

Version *1*.0
Date de révision 02/21/2011

Date d'impression 08/31/2011
Numéro de la FDS 350000017028
SITE_FORM Number
30000000000000012590.001

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

d'informations sur le produit

Nom commercial	:	SCRUBBING BUBBLES® NETTOYANT POUR CUVETTE EN 1 ÉTAPE - MATIN DE MONTAGNE mc
Utilisation de la substance/du mélange	:	Entretien des cuvettes de WC
Société	:	S.C. Johnson et Fils, Limitée 1 Webster Street Brantford ON N3T 5R1
Numéro d'appel d'urgence	:	Téléphone D'Urgence Médical et de Transport (24 Heures) (866) 231-5406 Téléphone D'Urgence Médical International (24 Heures) (952) 852-4647 Téléphone D'Urgence de Transport en Canada (24 Heures) (613) 996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Apparence/odeur	:	incolore à jaune clair / aérosol / plaisante
Préoccupations immédiates	:	Attention Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes. Contenu sous pression. Ne pas percer le contenant, ni le jeter au feu. Ne pas stocker à plus de 50°C (120 °F) car le contenant pourrait exploser.

Effets potentiels sur la santé

Voies d'exposition	:	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Ingestion.
Yeux	:	Peut causer: Irritation légère des yeux
Peau	:	Un contact prolongé ou répété peut dessécher la peau et provoquer de l'irritation.
Inhalation	:	Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Ingestion	:	Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac. Peut provoquer des douleurs abdominales.
Condition médicale aggravée	:	Des gens qui ont des troubles de la peau peut être plus prédisposées à l'irritation.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les produits chimiques dangereux qui sont présents à des niveaux égaux ou supérieurs aux niveaux à déclarer en vertu de la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA ou du Règlement canadien sur les produits contrôlés sont énumérés dans le tableau ci-après :

Nom Chimique	No.-CAS	Pour cent en poids
2-hydroxyéthyliminodi(acétate) de disodium	135-37-5	1.00 - 5.00
Propane-1,2-diol	57-55-6	1.00 - 5.00
Alcools secondaires ethoxyles	84133-50-6	1.00 - 5.00

Pour de plus amples renseignements sur les ingrédients présents dans le produit, consulter le site www.whatsinsidescjohnson.com.

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux	:	Rincer abondamment à l'eau. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
Contact avec la peau	:	Rincer abondamment à l'eau. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
Inhalation	:	Transférer la personne à l'air frais. En cas de troubles respiratoires, consulter un médecin.
Ingestion	:	Se rincer la bouche à l'eau.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	:	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre	:	Risque d'explosion des aérosols par le feu. Le contenant peut fondre et répandre en chaleur du feu.

l'incendie

Autres informations	:	Combattre l'incendie à une distance maximale ou à partir d'un endroit protégé. Rafraîchir les conteneurs exposés au feu - s'en approcher avec prudence. Porter une combinaison de protection intégrale et un appareil de protection respiratoire isolant autonome à pression positive. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
Point d'éclair	:	Note: n'a pas de point d'éclair
Limite d'explosivité, inférieure	:	Note: donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	:	Note: donnée non disponible
Classification NFPA	:	Aérosol Niveau 1, normes NFPA 30B

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles	:	Enlever toute source d'ignition. Porter un équipement de protection individuel.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	En dehors des conditions normales d'utilisation éviter les rejets dans l'environnement.
Méthodes de nettoyage	:	Enlever avec un absorbant inerte. Si l'aérosol est endommagé: Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13). Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Utiliser du matériel anti-étincelant seulement. Endiguer les renversements considérables. Nettoyer les résidus sur le site où le produit s'est répandu.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger	:	Ne pas percer le contenant, ni le jeter au feu. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Ne pas vaporiser vers le visage.

		Ne pas utiliser dans des zones qui n'ont pas une ventilation adéquate. Utillser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi. TENIR LE PRODUIT HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	:	Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	:	Ne pas stocker à plus de 50°C (120 °F) car le contenant pourrait exploser. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d' Exposition

Les limites dexposition par lACGIH ou lOSHA nont pas été établies pour ce produit ou les ingrédients à déclarer sauf indication contraire dans le tableau ci-dessus.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Arrangement industriel	:	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Arrangement de ménage	:	N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.
Protection des mains	:	Pas d'exigence particulière

Protection des yeux

Arrangement industriel	:	Pas d'exigence particulière
Arrangement de ménage	:	Éviter le contact avec les yeux.
Protection de la peau et du corps	:	Pas d'exigence particulière
Mesures d'hygiène	:	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver à fond après manipulation.

SCRUBBING BUBBLES® NETTOYANT POUR CUVETTE EN 1 ÉTAPE - MATIN DE MONTAGNE mc

Version *1*.0
Date de révision 02/21/2011

Date d'impression 08/31/2011
Numéro de la FDS 350000017028
SITE_FORM Number
30000000000000012590.001

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme	:	aérosol
Couleur	:	incolore à jaune clair
Odeur	:	plaisante
pH	:	10.0 - 11.4
Point d'ébullition	:	donnée non disponible
Point de congélation	:	donnée non disponible
Point d'éclair	:	n'a pas de point d'éclair
Taux d'évaporation	:	donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	N'entretient pas la combustion.
Température d'auto-inflammabilité	:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	:	donnée non disponible
Pression de vapeur	:	donnée non disponible
Densité	:	1.0279 g/cm3 à 22 °C
Hydrosolubilité	:	complètement soluble
Viscosité, dynamique	:	donnée non disponible
Volatile Organic Compounds (California Air Resource Board – CARB) Total VOC (wt. %)	:	0.1 % n'inclut aucune exemption des législations applicable

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	:	Chaleur, flammes et étincelles.
Matières à éviter	:	Acides forts Ne pas mélanger avec des agents de blanchiment (eau de

javel), ou d'autres produits d'entretien.

Produits de décomposition dangereux	:	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.
Réactions dangereuses	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 Mesuré(e) > 5,000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 Mesuré(e) 2.27 mg/l Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	DL50 Mesuré(e) 5,000 mg/kg

Effets chroniques

Cancérogénicité	:	donnée non disponible
Mutagénicité	:	donnée non disponible
Effets sur la reproduction	:	donnée non disponible
Tératogénicité	:	donnée non disponible
Sensibilisation	:	La substance n'est pas un sensibilisateur

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques	:	donnée non disponible

SCRUBBING BUBBLES® NETTOYANT POUR CUVETTE EN 1 ÉTAPE - MATIN DE MONTAGNE mc

Version *1*.0

Date d'impression 08/31/2011

Date de révision 02/21/2011

Numéro de la FDS 350000017028
SITE_FORM Number
30000000000000012590.001

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Respecter tout règlement fédéral, provincial, et d'État, et toute ordonnance locale et municipale en vigueur concernant l'éliminatio
Consommateur peut jeter le récipient vide dans le détritus, ou réutilisez-le où les équipements existent.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par route

- **US DOT (Departement dês Transports) & Transport de Substances Dangereuses au Canada:**

Nom d'expédition des Nations unies	UN 1950 AEROSOLS, non-flammable, 2.2
Classe:	2.2
Numéro ONU	1950
Groupe d'emballage:	Aucun(e).
Note:	S.C. Johnson expédie ce produit comme : Bien de consommation ORM-D (Autres articles réglementés, Groupe D, paquets non en vrac)

Transport maritime

- *IMDG:*

Nom d'expédition des Nations unies	UN 1950 AEROSOLS, non-flammable, 2.2
Classe:	2
Numéro ONU:	1950
Groupe d'emballage:	Aucun(e).
No EMS:	F-D, S-U
Note:	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.

Transport aérien

- *ICAO/IATA:*

Nom d'expédition des Nations unies	UN 1950 AEROSOLS, non-flammable, 2.2
Classe:	2.2
UN/ID No.:	UN 1950
Groupe d'emballage:	Aucun(e).
Note:	SC Johnson ne transportant généralement pas de produits par

avion, la conformité de l'emballage de ce produit avec les critères actuels IATA/ICAO n'a pas été déterminée. Veuillez consulter les Règlements Matières Dangereuses IATA/ICAO pour avoir les instructions détaillées pour le transport aérien de ce produit.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

État actuel de notification	:	Tous les ingrédients de ce produit sont listés ou exclus du catalogue aux É.-U. Toxic Substances Control Act (TSCA)Inventory (inventaire des substances toxiques)
État actuel de notification	:	Tous les ingrédients de ce produit respectent le Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
Prop. 65 de la Californie	:	Ce produit n'est pas soumis aux exigences de déclaration de la Proposition 65 de la Californie.
Règlements du Canada	:	Ce produit est classé conformément aux critères du règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le règlement sur les produits contrôlés.

16. AUTRES DONNÉES

HMIS Ratings

Santé	1
Inflammabilité	0
Réactivité	0

Codes Pour le NFPA

Santé	1
Feu	0
Réactivité	0
Spécial	

Autres informations
Ce document a été préparé avec des données dont les sources ont été jugées fiables. Cela ne constitue pas une garantie, expresse ou implicite, sur l'exactitude de l'information donnée aux présentes. Les conditions réelles d'utilisation et de manutention sont indépendantes de la volonté du vendeur. L'utilisateur est responsable de l'appréciation de toute l'information disponible lorsqu'il utilise ce produit à des fins particulières, et de la conformité de cette utilisation aux lois en vigueur (fédérales, provinciales, municipales, etc.).

SCRUBBING BUBBLES® NETTOYANT POUR CUVETTE EN 1 ÉTAPE - MATIN DE MONTAGNE mc

Version *1*.0

Date de révision 02/21/2011

Date d'impression 08/31/2011

Numéro de la FDS 350000017028
SITE_FORM Number
30000000000000012590.001

Préparé par:	SC Johnson Global Safety Assessment & Regulatory Affairs (GSARA)